

**Dépannage, remorquage,
amarrage, grutage**

7 Dépannage, remorquage, amarrage, grutage

7.1 Dépannage, remorquage, amarrage

7.1.1 Dépannage / remorquage de la chargeuse en cas de panne de moteur ou propulsion



ATTENTION

Ne pas remorquer la chargeuse frontale. Tout essai de remorquage cause des dommages.



DANGER

Sur la voie publique, délimiter la zone du dommage.



REMARQUE

- Le remorquage n'est autorisé que pour évacuer un poste d'opération ou libérer la voie.
- Les travaux préparatoires nécessaires au remorquage varient suivant que le moteur est en panne et donc que l'ensemble de l'installation hydr. est hors service, ou que la propulsion est en panne et que le moteur peut entraîner le reste de l'entraînement hydraulique.

7.1.1.1 Remorquage de la chargeuse frontale en cas de panne de moteur



REMARQUE

N'exécuter les travaux préparatoires des points (3), (5) et (6) que si le lieu du remorquage **ne** se trouve pas sur la voie publique.

(1) Actionner l'interrupteur à basc. des feux de détresse (4-10/10).

(2) Placer le commutateur (4-9/16) dans la position "0".

(3) Placer le levier de commutation de la direction (4-8/8) dans la position "direction roue directrice AR" après avoir placé les roues dans la pos. marche AV.

(4) Serrer le frein de parking (4-9/13).

ATTENTION

Si le remorquage doit avoir lieu dans une montée/descente, serrer le frein de parking et empêcher les roues de l'essieu AV de rouler en posant des cales dans le sens de la pente.



(5) Recouvrir les lames/dents du godet par la protection du godet (5-2/flèche).

(6) Brancher la prise de protection du godet (5-3/flèche).

(7) Déverrouiller le distributeur de l'hydraulique de travail (1-2/flèche) et l'amener dans la position avant au-delà de son point dur.

(8) Avec un engin de levage adéquat, tel qu'une seconde chargeuse pivotante avec un godet ajouté, soulever d'autant la flèche porte-godet de la chargeuse pivotante à remorquer, de manière à ce que les supports de la flèche porte-godet puissent être insérés (7-1).

(9) Déposer le dispositif d'appui (1-1/flèche) et descendre la flèche porte-godet.

(10) Verrouiller le levier de l'hydraulique de travail/ complémentaire (1-2/flèche).

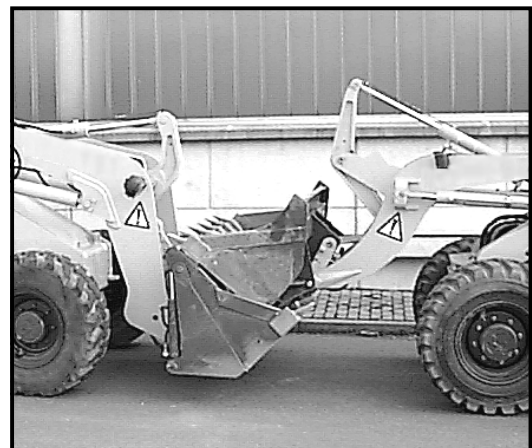


Fig. 7-1

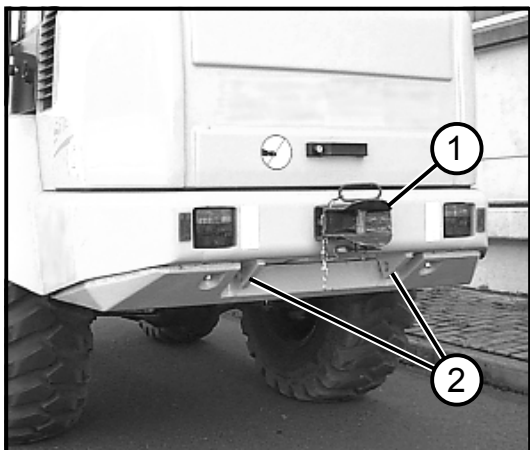


Fig. 7-2

(11) Installer la barre de remorquage sur la machine à remorquer (7-2/1) et le véhicule tracteur.

(12) Avant le remorquage, libérer la circulation d'huile de la propulsion hydrostatique. Visser les boulons filetés aux soupapes de limitation de haute pression (7-3/flèche) de la pompe-moteur jusqu'à un certain niveau avec les écrous hexagonaux (SW 13) préalablement desserrés. Puis bien resserrer les écrous hexagonaux.

REMORQUAGE

Redresser à nouveau les écrous hexagonaux à la fin du processus de remorquage, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'au taquet et bien resserrer les écrous hexagonaux.

(13) Retirer les cales si néces.

(14) Desserrer le frein de parking (4-9/13).

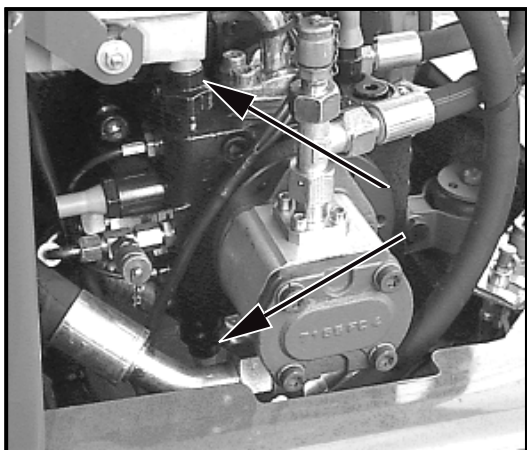


Fig. 7-3

DANGER

- Les forces de braquage sont beaucoup plus élevées pendant les pannes de moteur.
- Remorquer la machine au pas (2 km/h).
- La distance de remorquage ne devrait pas dépasser 1 km.
- Pour les distances sup. charger la machine (points d'attache, voir 7-2/1, 7-2/2 et 7-4/flèches).
- La prise de charge max. adm. de l'accouplement de remorquage (7-2/1) est de 3,0 t à l'horizontal, dans le sens de la longueur.
- La prise de charge max. adm. des points d'attache/de prise de charge (7-2/2 et 7-4/flèches) est de 2,0 t pour un angle de tension de 45°.



Fig. 7-4

7.1.1.2 Remorquage de la chargeuse frontale en cas de panne de propulsion

REMARQUE

Ne réaliser les travaux préparatoires des points (3), (5) et (6) que si le remorquage **ne** doit pas être effectué sur la voie publique.



- (1) Actionner l'interrupteur à bascule des feux de détresse (4-10/10).
- (2) Amener le commutateur de marche (4-9/16) dans la position "0".
- (3) Commuter le levier de commutation de la direction dans la position "direction roue directrice arrière" (4-8/8) après avoir placé les roues de l'essieu AV en m. AV.
- (4) Serrer le frein de parking (4-9/13).

ATTENTION

Si le remorquage doit avoir lieu dans une montée/descente, serrer le frein de parking et empêcher les roues de l'essieu AV de rouler en posant des cales dans le sens de la pente.



- (5) Recouvrir les lames/dents du godet par la protection (5-2/flèche).
- (6) Brancher la prise de protection du godet (5-3/flèche).
- (7) Soulever la flèche porte-godet, déposer le dispositif d'appui (1-1/flèche) et descendre la flèche porte-godet en actionnant le levier de l'hydraulique de travail (4-9/15).
- (8) Verrouiller le levier de l'hydraulique de travail et de l'hydraulique compl. (1-2/flèche).
- (9) Installer la barre de remorquage sur la machine à remorquer (7-2/1) et le véhicule tracteur.

(10) Avant le remorquage, libérer la circulation d'huile de la propulsion hydrostatique. Visser les boulons filetés aux soupapes de limitation de haute pression (7-3/flèche) de la pompe-moteur jusqu'à un certain niveau avec les écrous hexagonaux (SW 13) préalablement desserrés. Puis bien resserrer les écrous hexagonaux.

REMARQUE

Redesserrer à nouveau les écrous hexagonaux à la fin du processus de remorquage, dévisser les boulons filetés des deux soupapes de limitation de haute pression jusqu'au taquet et bien resserrer les écrous hexagonaux.



(11) Retirer la cale si néc..

(12) Desserrer le frein de parking (4-9/13).

DANGER

- Remorquer la machine au pas (2 km/h).
- La distance de remorquage ne devrait pas dépasser 1 km.
- Pour les distances sup. charger la machine (points d'attache, voir 7-2/1, 7-2/2 et 7-4/flèches).



REMARQUE

La prise de charge max. adm. des points d'attache est indiquée à la page 7-3.



7.2 Grutage

Préparer la machine à gruter en procédant de la manière suivante:

(1) Amener le commutateur de marche (4-9/16) dans la position "0".

- (2) Enclencher le rapport hydraulique "I" (4-9/14).
- (3) Serrer le frein park. (4-9/13).
- (4) Soulever et rabaissier la flèche porte-godet de manière que le point le plus bas de la flèche ou du godet se trouve à au moins 30 cm au-dessus de la voie (5-2).
- (5) Verrouiller le levier de l'hydraulique compl. et de travail (1-2/flèche).
- (6) Fermer les portes.
- (7) Rabattre le miroir extérieur vers l'intérieur.

ATTENTION

Lors du grutage, faire attention aux points suivants, figure 7-5:

- Le point d'attache (A_1 - machine sans godet standard ou A_2 - machine avec godet standard) du moyen de levage (B) doit être parfaitement verticale au centre de gravité (C_1 ou C_2) de la machine, de manière que le dispositif de prise de charge se trouve à **l'horizontale** au-dessus de l'axe longitudinal de la machine.
- Les élingues (D) doivent être dirigés vers le haut perpendiculairement aux points d'attache de la machine (7-6/flèche et 7-2/2).

DANGER

Les élingues doivent être homologuées pour une capacité de charge minimum de 2,5 t.

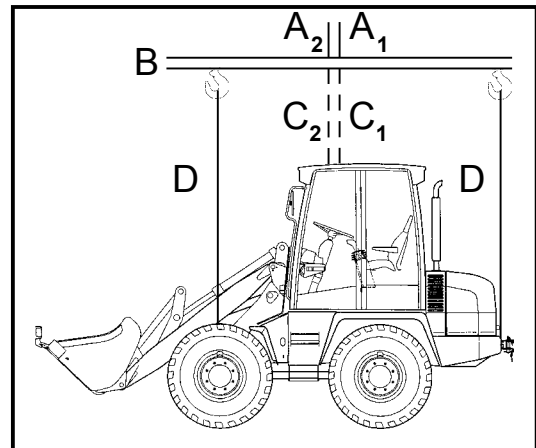


Fig. 7-5



Fig. 7-6